

Casablanca, le 10/09/2026

DÉCISION D'ANNULATION

Le Directeur Général de la société La Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS),

Vu l'article 43 du Règlement des marchés de la société La Marocaine des Jeux et des Sports ;

Considérant que les données économiques relatives aux prestations objet de l'Appel d'Offres ont été fondamentalement modifiées ;

Décide :

L'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix n° 06/2026, lancé le 10 juillet 2026, relatif à l'acquisition, mise en œuvre, intégration et maintenance d'une solution SIRH intégrée de La Marocaine des Jeux et des Sports, est annulé conformément aux dispositions de l'article 43 du Règlement des marchés de la société.

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.

Le Directeur Général
M. Younes EL MECHRAFI

MDJS SA
Au Capital de 5.000.000,00 Dh
Sis 33, Bd. Rachidi - Casablanca
RC : 215.593 - IF : 01066118
N° C.E : 001597757000050

SA au capital de 5.000.000 dirhams, 33 Boulevard Rachidi, 20 070 CASABLANCA, Téléphone : +212 522 48 86 00, Fax : +212 522 48 14 36, e-mail : info@mdjs.ma, Patente : 35504088, RC Casablanca : 215.593, N° 01066118, site web : www.mdjs.ma

M

AVL A